

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PRIX DE L'ABONNEMENT
 Pour Suisse (pour l'étranger, le port en sus).
 pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—
 expéd. franco par la poste 7.—
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau 3.50
 par la poste, franco 4.—
 Pour 3 mois, 2.25
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du
 Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous
 les bureaux de poste

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.
Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

La maison HAASENSTEIN & VOGLER à Bâle, Francfort s. M., Hambourg, Vienne, Leipsic et Berlin, est seule autorisée à recevoir pour nous les annonces de la Suisse allemande et de l'étranger.

PRIX DES ANNONCES :
 Pour moins de 7 lig., 75 c. Pour 8 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace. 5 c. la répétition. — Pour s'adresser au bureau, 50 c. Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c. Les annonces se paient comptant ou par rembt. Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — JANVIER 1868.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.										CHAUMONT.										
Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	LIMNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Direction.	Force.					Moyenne du jour.	Minim.	À l'heure			Moyenne du jour.	Direction.		
22	4,1	-1,8	5,5	710,52	1,8	S.-O.	Fort	Convert	Pluie interm. tout le jour.	2,830	22	-0,7	-4,4	0,1	654,6	0,8	S.-O.	tr. fort	Couvert.	Givre & brouil. mouv. mat.
23	2,3	0,8	4,5	710,28	5,3	S.-O.	Moyen	id.	Pluie et neige.	2,830	23	-3,4	-3,3	-1,1	653,7	0,0	id.	id.	id.	Vent du N. et ciel clair le s.
24	-2,7	-4,6	-1,3	721,10	0,3	E.	Moyen	id.	Br. en haut Chaumont.	2,845	24	-0,2	-10,9	-8,2	662,7	2,4	N. E.	Fort	id.	Neige le mat Clair vers 1 ^h .

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE du 23 janvier

AVIS DIVERS.

1. On peut se procurer à la Chancellerie d'Etat et à la Préfecture de Neuchâtel, le Rapport sur les conséquences qui résulteront pour la ville de Neuchâtel, de l'abaissement du niveau des lacs du Jura, par les experts W. Fraisse, P. de Meuron et Ch. Knab, ingénieurs.

2. Par arrêté du 14 janvier 1868, le Conseil d'Etat convoque pour le dimanche 26 janvier 1868, la paroisse de Chézard et St-Martin, aux fins d'élire un pasteur en remplacement du citoyen Henri Junod, nommé ailleurs.

FAILLITES.

3. Faillite du citoyen Christian Kœhli, épiciier à la Chaux-de-Fonds. Les inscriptions seront reçues au greffe de paix de la Chaux-de-Fonds, du 23 janvier au 21 février 1868, à 4 heures du soir; la liquidation s'ouvrira à l'hôtel-de-ville de la Chaux-de-Fonds, salle de la justice de paix, le lundi 24 février 1868, à neuf heures du matin.

4. Faillite du citoyen Fritz Eberhard, monteur de boîtes, domicilié à la Chaux-de-Fonds. Tous les créanciers dudit Fritz Eberhard sont requis, sous peine de préclusion: 1° de faire inscrire leurs titres et prétentions au greffe du tribunal civil de la Chaux-de-Fonds, du 24 janvier 1868 au mardi 25 février suivant, jour où les inscriptions seront closes à 9 heures du matin; 2° de se présenter soit en personne, soit par procureur, à l'hôtel-de-ville de la Chaux-de-Fonds, le vendredi 28 février 1868, dès les 9 heures du matin, pour faire liquider leurs inscriptions.

RÉHABILITATION.

5. Par jugement en date du 18 décembre 1867, le tribunal civil de Boudry a prononcé la révocation de la faillite du citoyen Jacob, feu Jacob Steiger, du Cerneux-Péquinot, marchand épiciier à Boudry, laquelle avait été accordée à la date du 17 avril 1867.

BÉNÉFICES D'INVENTAIRE

6. Les héritiers de Mélanie, fille de Jean-Jaques Bolle et de Jeanne-Marie Giroud, veuve de Aimé-Julien Blandenier, originaire de Villiers, demeurant à Neuchâtel, où elle est décédée le 12 novembre 1867, ayant obtenu, sous bénéfice d'inventaire l'investiture de sa succession, les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix de Neuchâtel, depuis le vendredi 24 janvier jusqu'au vendredi 14 février 1868, inclusivement à 5 heures du soir. La liquidation s'ouvrira à Neuchâtel le mardi 18 février 1868, à 9 heures du matin, au lieu ordinaire des audiences de la justice de paix.

7. L'héritière du citoyen Jean-Baptiste-Auguste Baume, en son vivant doreur à la Chaux-de-Fonds, où il est décédé le 20 juin 1866, ayant accepté ce jour sous bénéfice d'inventaire, l'investiture de sa succession, les inscriptions seront reçues au greffe de paix de Chaux-de-Fonds, du 23 janvier au 24 février 1868, à 4 heures du soir, et la liquidation s'ouvrira à l'hôtel-de-ville de la Chaux-de-Fonds, le mardi 25 février 1868, à 9 heures du matin.

8. La succession de défunt Ulysse, feu Henri Chevalier-Roy, de Couvet, où il a été inhumé le 10 janvier 1868, ayant été acceptée le 13 dit sous bénéfice d'inventaire par sa mère, les inscriptions au passif seront reçues au greffe de paix à Môtiers, du lundi 27 courant au vendredi 28 février prochain, à 5 heures du soir; la liquidation s'ouvrira à la salle de justice de Môtiers, le lendemain samedi 29 dit, à 2 heures après-midi.

9. Les héritiers de Henriette née Magnat, veuve de Ferdinand Breguet, décédée à Pe-seux, où elle demeurait, le 13 janvier 1868, ayant accepté sous bénéfice d'inventaire sa succession, les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix d'Auvornier, dès le 23 janvier au 13 février 1868 inclusivement, à 4 heures du soir. La liquidation s'ouvrira à Auvornier, le vendredi 28 février 1868, à 2 heures du soir, dans la salle de commune du dit lieu.

Publications municipales.

Un concours est ouvert pour l'exécution et la pose de la charpente en fer à exécuter sur la cour du nouveau collège.

Les entrepreneurs mécaniciens disposés à soumissionner peuvent prendre connaissance du cahier des charges au bureau des travaux publics à l'hôtel-de-ville, et y déposer leurs offres cachetées pour être ouvertes par le Conseil municipal le mardi 11 février, à 3 heures, en présence des intéressés.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

Le prix des rablons est fixé dorénavant à **seize centimes** le pied cube.

Neuchâtel, le 24 janvier 1868.

LA DIRECTION DE POLICE MUNICIPALE.

IMMEUBLES A VENDRE

12. A vendre, une vigne, aux Dortines, territoire de Colombier, de la contenance de $\frac{5}{8}$ d'ouvrier, joûte de vent M. Girard, de bise Mad. Perrochet-Bonhôte.

Une dite aux Pistoles, de $\frac{5}{8}$ d'ouvrier, joûte de vent le chemin du Villaret et de bise et joran M. Daniel Lardy. S'adr. à Jules Redard, ferblantier-couvreur, à Auvornier.

Vente à l'enchère

de la propriété **Chanoit**, à l'entrée du village de Couvet, comprenant 3 bâtiments, dont une maison principale renfermant 7 chambres et dépendances, fontaine à la cuisine, etc., avec jardin et terrain attenant de la contenance d'environ $2\frac{1}{4}$ poses.

S'adresser, pour voir l'immeuble, à Julien Denner, et pour les conditions à J.-H. Borel, notaire, à Couvet.

L'enchère aura lieu à l'hôtel de l'Écu de France, à Couvet, **Samedi 15 février**, dès les 8 heures du soir.

Enchères de vignes.

Le samedi 15 février 1868, à 7 heures du soir, Rodolphe Weber, boulanger, exposera en vente à l'enchère, dans le débit de vin de M. Leuba, à la Coudre, les deux immeubles suivants:

1° Un terrain en nature de vigne et plan-

tage, situé sous l'abbaye, territoire de la Coudre, contenant environ neuf ouvriers, limité de vent par M. Gustave Heinzely, de bise par MM. Jean-Jaques Doudiet et Auguste Reinhardt, de joran et d'uberre par le chemin public.

2° Une vigne d'environ 2 ouvriers à la Prise de Marin, territoire de St-Blaise, limitée de vent par M. Daniel Dardel, de joran, par M. Gustave Heinzely, de bise par Mad. Gustave Junier, et d'uberre par M. Alexandre Magnin.

15. A vendre, une maison avec deux logements, une vigne et un champ sur le territoire de Corcelles, deux champs sur le territoire de Montezillon, un sur celui de Montmollin. S'adresser, pour le prix et conditions, à Benoît Roulet à Corcelles.

16. A vendre, à Yverdon, un jardin de 470 perches sur lequel existe une maison neuve, composée de deux logements, ayant cave, écurie, fenil et galetas. Cette charmante propriété conviendrait spécialement à un horloger ou à des personnes paisibles. S'adr. franco, à M. H. Chamot, à la Grange à Ruisillon, à Yverdon.

A VENDRE.

17. A vendre, un bureau en noyer poli, bien conservé. S'adr. à Ulysse Humbert, menuisier-ébéniste, rue du Bassin, n° 4.

18. A vendre tous les outils d'un repasseur et remonteur, un bon burin-fixe à renvoi, avec 3 tasseaux pour tourner les cages; une layette avec 21 tiroirs fermant à clef, un compas aux engrenages, un outil à replanter, un tour aux vis; tous les outils d'un repasseur bien assorti, ainsi que tous les outils d'une polisseuse d'acier. De plus, une bonne pendule à petite sonnerie. S'adr. à Ed. Chate-lain, à Cormondrèche.

19. A vendre encore de la **chaille** criblée, ou recoupe de pierre jaune pour fonds de caves et allées de jardin S'adr. à L. Ramsejer entrepreneur à l'Ecluse.

20. A vendre, à bon compte, un **piano**. S'adr. au bureau du télégraphe.

BON LAIT à vendre à Bellevaux.

22. On offre à vendre de belles poissettes à fr. 3 la mesure fédérale. S'adr. au dépôt de farine, chez les sœurs Baillod, à Gorgier.

23. A vendre, plusieurs billes de noyer, dont une de fortes dimensions. S'adr. à M. Gustave Heinzely, à Hauterive.

24. A vendre, à un prix raisonnable, une jolie table de salon. S'adr. rue du Château, 4, 3^{me} étage.

Au magasin de chaussures, rue de l'Industrie 11, rez-de-chaussée, on trouvera un grand choix de souliers, bottines, etc., pour hommes, dames et enfants, aux prix les plus modérés. On y fait également les réparations.

26. A vendre, d'occasion et à très-bon compte, le bassin d'un pressoir presque neuf, de 30 à 40 gerles, ainsi que des *mais*. S'adr. à François Heitler, rue de Gibraltar n° 7.

Petites machines à coudre système américain, **très-bonnes et garanties** à fr. 50; autres dites **silencieuses**, nouveau système américain, avec accessoires pour tous genres de coutures aussi garanties à fr. 70, et à fr. 106 avec la table. Chez Mad. Borel Men-tha, Epancheurs 8.

BOCK-BIER à la grande brasserie Vuille demain dimanche.

FABRIQUE DE POUDRE D'OS

à Fiez près Grandson

Poudre d'os fine pour céréales et prairies, à 10 fr le quintal, rendue franco en gare à Grandson. S'adr. à A. Gilliard-Dufour, à Fiez.

Les personnes qui désireraient se procurer des **boules combustibles** pour allumer des feux de cheminées, peuvent s'adr. à Elise Renaud, Ecluse n° 25.

Librairie générale de J. Sandoz,

rue de l'Hôpital 12, à Neuchâtel.

L'année scientifique et industrielle, par L. Figuer. Douzième année (1867) 1 vol. in-12 fr. 50.

Vie de Saint-Guillaume, chanoine de Neuchâtel, 1196-1251, par l'abbé Jeunet, 1 vol. in-4° fr. 4.

Enseigne-nous à prier. Culte du matin et du soir pour chaque jour du mois, 1 vol. in-12, cartonné en toile, fr. 1.

Histoire du dogme de la Rédemption chez les Pères, les Réformateurs et les hommes du réveil, par B. Pozzy, 1 vol. in-12 fr. 2.

Le testament de Vinet et son Codicille. Lettre à un ami laïque, par L. Burnier. Brochure in-8°; 80 c.

Un représentant du rationalisme moderne. Par J.-E. Duby. Brochure in-12, 50 c.

Les petits commencements ou fondation de la Société des Missions de Bâle. Par A. Ostertag Dr, fr. 2.50.

Nouvelle découverte patentée.

ARGENTIFÈRE

Poudre préparée par un chimiste, à Londres.

Avec cette précieuse poudre, on peut instantanément polir l'argenterie et rendre aux objets plaqués, noircis par l'usage, le brillant et la blancheur du neuf.

En dépôt chez M. **Ch. LICHTENHAHN**.

MOULINS A FARINE

à bras, à manège et à eau, de MM. PEUGEOT frères, de Valentigney (Doubs) d'après le modèle qui a obtenu une médaille au concours agricole de Colombier, en 1866. — Dépôt chez MM. J.-R. Garraux et Clottu, à Neuchâtel, où l'on peut voir et essayer un spécimen de moulin à bras.

NB. Les amateurs pourront également en voir fonctionner un, marchant à l'eau, chez M. L.-A. de Dardel-Perre-gaux, à Vigner près St-Blaise.

34. A vendre, de la terre de vigne, encore une cinquantaine de chars à l'entrée de Corcelles. S'adresser à R. Johann, à Peseux.

35. On offre à vendre des quinquets pour horlogers dans lesquels on peut brûler du pétrole, une lampe de bureau et plusieurs tonneaux vides de différentes grandeurs, à des prix très-avantageux. S'adr. chez M. Russ, aux Fahys, 4.

36. A vendre, une bonne vache fraîche. S'adr. à M. Edouard Berchtold, fermier à Grandchamp près de Colombier.

AU MAGASIN DU FAUBOURG

E. DESSOULAVY.

Reçu un nouvel envoi de macaronis et pastillages de Naples, de toute première qualité, saucissons de Gotha, pêches sèches, brignoles, pruneaux de Bordeaux, dit Impérial, dattes, muscade sur choix, toujours un bel assortiment de bougies première qualité, colle blanche en flacon, sécherons de pommes pelées et de poires, excellente qualité, belles oranges et citrons, julienne au détail.

FECONDINE

ENGRAIS NATUREL & CONCENTRÉ
DE LA FABRIQUE DE

WICKY & CASTELLA
A FRIBOURG.

Médaille de bronze au Concours agricole de 1866, à Genève.

EMPLOI : Pour une fumure ordinaire, de 4 à 6 quintaux par pose de pré ou de champ, et 2 à 3 onces par cep de vigne.

Succès prouvé & garanti.

La FECONDINE se vend au comptant, 10 fr. le quintal, pris à Fribourg, emballage gratis, chez M. J.-E. Wycky, rue de Lausanne, 142.

A 11 francs le quintal chez :

MM. ESSEIVA, à l'hôtel de ville, à Bulle; C. WALLON, à la Ruche, à Payerne; B. MEYER, rue St-François, à Lausanne; GRAU-DROZ, au Paon, à Avenches; E. CHATTONNEY, à Morat; L.-F. LAMBELET, à Neuchâtel; Jules MONTANDON, à la Chaix-de-Fonds.

Les emballages portent tous la marque de fabrique de Wicky et Castella.

VUILLE FRÈRES brasseurs, offrent à vendre divers meubles et marchandises, tels que: un ameublement composé d'un canapé, six chaises en velours rouge, façon Louis XV; une table ronde pliante, une dite de nuit, une dite à ouvrage, une glacière en noyer, garnie en zinc, une glace, deux chaises damas vert, un billard chinois.

Rhum à fr. 1.50 le litre. Vermouth de Turin, fr. 1.70 le litre, première qualité. Bordeaux à fr. 1.20 la bouteille, et diverses autres liqueurs. Tous ces meubles et marchandises seront cédés à très bas prix.

Industrie agricole.

Pour cause de cessation, on offre à vendre une distillerie avec tous ses accessoires, bien établie, avec moulin à cylindre pour faire le malz. Genre spécial pour distiller betteraves, grains, pommes de terre, etc., etc., sans avoir besoin de repasser aucune liqueur, attendu qu'on les obtient parfaitement claires la première fois. C'est un appareil simple, qui peut être logé dans un petit emplacement, qui emploie peu de combustibles, et avec lequel on obtient des résultats assez considérables.

Conditions avantageuses

S'adresser à Madame Lérch, à la Tourne.

FABRICATION SUISSE.

GANTS DE PEAU COUPE JOUVAIN

QUALITÉ RECOMMANDABLE.

Pour messieurs, à fr. 2 la paire;

Pour dames, 1 bouton, fr. 1.70 la paire;

Id. 2 " " 2. " "

Au magasin de Jos. Remy.

En remerciant nos pratiques et le public en général de la confiance qu'ils nous ont témoignée, nous avons l'honneur de les informer que nous avons cédé notre magasin d'articles du midi et d'épicerie, à M. Auguste Zutter, auquel nous les prions de bien vouloir continuer leur bienveillance.

Neuchâtel, le 21 janvier 1868.

MONGINI ET LANFRANCHI.

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a repris le magasin d'articles du midi et d'épicerie de Mesd. Mongini et Lanfranchi, Grand'rue, n° 10.

Son magasin sera toujours bien assorti en marchandises d'épicerie fraîches et de bonne qualité, et spécialement en pâtes d'Italie, conserves fines, articles du midi, sardines, etc. Seul dépôt à Neuchâtel de la chorice Soudan, si avantageusement connue.

Il continuera la confection des biscômes d'après l'ancienne recette Perroset.

Le soussigné se recommande à la clientèle acquise à son établissement et s'efforcera toujours de la satisfaire, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de ses marchandises.

Neuchâtel, le 21 janvier 1868.

Auguste ZUTTER.

Mad. veuve Häberlé informe le public qu'elle a ouvert un petit magasin, rue des Moulins, 11; on trouvera toujours chez elle macaronis et pastillages de Naples, de toute première qualité; sucre, café, chicorée, riz, savon, chandelles, tablettes et autres petits bonbons, ainsi que de la pâtisserie et petits gâteaux. Elle se recommande très-particulièrement.

Le grand déballage

EN FACE LE TEMPLE NEUF,

Continue sa vente d'un grand assortiment de toiles en fil et en coton, rousses et blanches; calicot $\frac{3}{4}$ de large à 60 centimes l'aune, crêtonne pour chemises d'hommes à 80 cent. l'aune, toile rousse pour draps de lit, le drap à fr. 2.50 et en toile blanchie à fr. 2.80 le drap. Essuie-mains en fil rayé rouge à 70 c. l'aune, toile en fil $\frac{3}{4}$ de large, à fr. 1.20 l'aune. Un grand choix de nappages et autres qualités de toiles de fil à très-bas prix; mouchoirs de poche en coton, à fr. 3.50 la douzaine.

Articles pour robes :

Robes haute nouveauté Jacquard, chiné et jardinières, ne seront vendues que fr. 15 la robe, soit les 7 aunes.

Robes milaine, tartan, popeline lustrée, sept aunes pour 10 francs.

Grand assortiment de flanelles pour vareuses, jupons et flanelles de santé.

Draps. Un grand assortiment de draps seront vendus 20% au-dessous du prix de fabrication. Tapis, couvertures, articles de trousseaux. On invite le public à venir visiter le magasin.

On trouvera aussi les mêmes articles à la Chaix-de-Fonds, rue de la Ronde, sous l'hôtel de la Balance.

Qualité véritable garantie!

SAVON DE MEL D'ITALIE

de A SPERATI, pharmacien à Lodi (Lombardie), se recommande à l'usage des dames et des enfants dont la peau tendre et délicate exige le savon le plus pur, — le morceau original, 75 et 40 centimes.



DR. HARTUNG,
POMADE

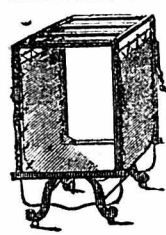
AUX HERBES
servant à ranimer et
à fortifier les organes
générateurs des
cheveux, à fr. 1.50.



DR. HARTUNG,
HUILE DE QUINQUINA,

décoction du plus fin quinquina et d'huiles ébérées, pour conserver et embellir la chevelure. (A fr. 1.50 c.)

Tous ces cosmétiques se vendent aux prix originaux véritables à NEUCHÂTEL, uniquement chez Ch. LICHTENHAHN.



GRAND ASSORTIMENT

chez

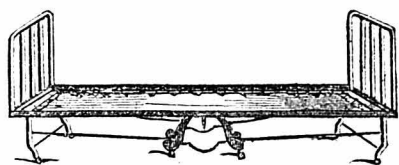
FRÈRES LORIMIER

NEUCHÂTEL (Suisse).

LITS EN FER FORGÉ ET SOMMIERS A RESSORTS

pour hôtels, pensions, administrations, etc.

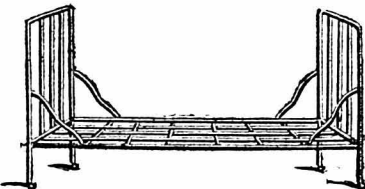
BANCS, CHAISES ET TABLES EN FER POUR JARDINS.



ÉLÉGANCE

SOLIDITÉ

garantie.



AVIS IMPORTANT

On trouvera dès ce jour chez P. MUNIER, rue Neuve, 2, Lausanne :

Trieurs à blé, médaillés à l'exposition de Paris;

Barattes perfectionnées avec lesquelles le beurre est fait en 10 minutes;

Hachepaille simple et solide, pouvant couper en quatre longueurs; ces hachepaille sortent des ateliers de MM. Kaiser, Duvillard et C^o, et sont garantis pendant trois mois.

Cribles et tamis en tous genres, soit en fer, laiton, soie, crin et bois, réparation des dits.

Assortiment de **toiles métalliques** en fer et laiton, tôle percée en râpe pour tarare.

Fournitures de moulins, soit pour cylindre, toiles pour abredier, meules de la Ferté-sous-Jouarre, fabriquées sur commande, manches et marteaux pour rhabiller les dites, brouettes, seilles, tamis et brosses.

Sacs en triège, première qualité, marqués de suite au gré de l'acheteur.

Toiles à fromage en bon fil, sur plusieurs largeurs; masques protecteurs du visage pour travailler autour des ruches.

Dépôt de Ciments romains, prise prompte et prise lente, Portland, etc.

48

FEUILLETON.

MES VACANCES EN SUISSE

Souvenirs d'un vieux garçon

— Je devine, répondis-je; — elle avait été à la station où M. Eisenschmidt, parti la veille, lui avait donné un rendez-vous. Dans son agitation, il n'était que naturel d'oublier son parasol. Elle s'étonna de la profonde pénétration que possèdent les romanciers, et me permit de faire usage de cette situation dans ma prochaine nouvelle.

J'eus l'occasion d'aller au village de très bonne heure le lendemain, et sur la route je rencontrai le facteur. Il connaissait sans doute mes manies, car, dès qu'il m'aperçut, il vint m'informer que ma lettre de la veille avait été apportée à temps.

— Apportée! et par qui? demandai-je.

— Par la grande demoiselle, dit-il.

Quelle découverte! Une bouteille du plus généreux Johannisberg, avalée d'un trait, m'eût laissé plus calme. Mlle Emma, bravant le plein midi d'un jour caniculaire; Mlle Emma, se faisant brûler du soleil; en un mot, se vouant au martyre, et pour moi! Quelles prémices riches en conclusions! Je confesse, à ma honte, que j'en tirai quelques-unes des plus folles. La chair est faible, on le sait, surtout passé quarante ans. Grâce au ciel, le paroxysme fut court. Je sentis vaguement

que j'allais me conduire en imbécile, et je prêtai l'oreille à cet avertissement intérieur. Il n'était pas question, par cette chaleur brûlante, de faire quatre ou cinq heures de promenade, mon remède ordinaire en cas d'agitation mentale; mais je trouvais un équivalent. Je revins à la maison et je me mis sous une douche jusqu'à ce que je sentisse claquer mes dents; puis me prenant la tête à deux mains, je me sermonnai rudement en face de mon miroir. Grâce à cet énergique traitement, je me sentis en état de revoir sans trop de danger ma belle messagère.

Si la raison ne m'était déjà revenue, je l'aurais retrouvée en revoyant cette jeune fille. Il lui restait tant des caractères de l'enfant: l'oubli d'elle-même, la confiance, l'espégerie! Elle me tendit la main en disant:

— C'est parce que vous pressentiez de mauvaises nouvelles, qu'on ne vous a pas vu depuis si longtemps.

— Vous m'inquiétez, m'écriai-je d'un air qui ne trahissait guère d'alarme; quelles peuvent être ces nouvelles?

— Des nouvelles désastreuses pour vous, devinez.

Par une adroite pantomime, sa sœur, debout derrière elle, me fit deviner qu'elles allaient partir.

— Voyons, lui dis-je, qu'est-ce qui pourrait m'arriver de si affreux, à moins que vous ne prolongiez votre séjour d'une semaine.

Elle se tourna brusquement vers sa sœur:

— Tu le lui as déjà dit!

— Comment l'aurais-je pu? dit celle-ci; je ne l'ai pas revu.

— Eh bien! reprit Mlle Emma, nous par-

tons dans trois jours.

— Trois jours! répétais-je en allongeant ma face le plus possible; c'est bien long; encore soixante et douze heures de chaleur brûlante sans espoir de pluie!

— Il pleuvra... des larmes, quand je serai partie.

— Peut-être des larmes... de soulagement, répliquai-je.

Le séjour de Mlle Emma à Schranksteinbad ayant coïncidé avec une sécheresse persistante, je l'avais attribué à sa maligne influence, et je prétendais soupirer après son départ, qui devait rompre le charme fatal.

Ces trois jours se passèrent à merveille. Je n'eus pas un instant de faiblesse à vaincre, et n'eus besoin d'aucun effort pour demeurer fidèle à la résolution que j'avais prise de lui laisser ignorer ma découverte de son petit secret. Nos luttes badines devinrent plus continues et plus acharnées que jamais, et mes coups les plus heureux appartenaient à cette date. Je la plaisantais jusqu'au bout, jusque dans l'omnibus qui emmena la famille à la gare, et où je demandai une place sous prétexte de m'assurer par mes yeux d'un départ qui nous promettait des jours paisibles. Je m'étonnais réellement de mon empire sur moi-même.

Cette fermeté m'abandonna pourtant un peu au moment de toucher la main à Mlle Emma. Je ne sais si ce fut elle qui, sans le vouloir, serra si fort la mienne, ou si l'initiative m'appartint, ou si cette étreinte fut simultanée; quoi qu'il en soit, nous ne trouvâmes ni l'un ni l'autre un seul mot à nous dire, et nous restâmes à nous regarder comme

deux oisons. Ce fut une minute embarrassante. L'instant d'après elle fut installée dans le wagon, la tête à la portière et continuant à me regarder comme je la regardais. Elle semblait un portrait dans son cadre, un portrait ravissant. Un sourire qui essayait encore d'être espiègle errait sur ses lèvres, mais je vis trembler l'un des coins de sa bouche... et ses yeux se remplirent de larmes.

Qu'y avait-il d'extraordinaire dans cet aspect, pour me donner une pareille émotion? Je reçus un coup au centre même de mon cœur. Mes yeux se voilèrent, et sur mes lèvres frémissantes errait la première personne du premier temps d'un verbe trop souvent répété...

Heureusement que le train se mit à glisser lentement sur les rails, et, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, Mlle Emma ne fut plus à portée d'entendre ce verbe timide qui ne veut qu'être murmuré tout bas. Il fallut bien renoncer à le dire, et le remplacer par un cordial: « Dieu vous bénisse, » prononcé à haute voix.

Bien qu'échappé sans blessure apparente, le sentiment du péril que je venais de courir m'arracha sur l'heure le serment que cette amourette serait pour moi la dernière.

(Biblioth. univ.)

RUFFINI.

FIN.

CHAMPAGNE

Un dépôt des vins mousseux de Louis Mauller, à Môtiers-Travers, se trouve à la librairie Kissling, à Neuchâtel.

ELIXIR VÉGÉTAL

SUISSE.

INFAILLIBLE CONTRE LE CHOLÉRA

PRÉPARÉ PAR J. CHAUTEN, INVENTEUR A GENÈVE.

CHACUN DOIT L'AVOIR HEZ SOI.

C'est le meilleur et le plus puissant cordial. Le seul élixir qui ait obtenu la médaille de 1^{re} classe à Paris en 1860, et la grande médaille d'honneur à Londres en 1862. Il a en outre été l'objet d'un rapport des plus flatteurs à l'académie impériale de médecine. (Le dit rapport est mentionné dans chaque brochure.)

Nul ne l'égalé dans les maux d'estomacs, indigestions, coliques, apoplexie, croup, convulsions, vers, rhumatismes, paralysie, épilepsie (mal caduc), fièvre intermittente, extinction de voix, maladies du sang, choléra, fièvre jaune, mal de mer, blessures, coups, entorses, incontenance d'urine, dysenterie, poings de côté, démangeaisons violentes, faim canine, ténia, panaris, etc., etc.

Prix du flacon (avec la brochure), fr. 2.
Expédition sur demande d'un ou de plusieurs flacons. — Dépôt général pour toute la Suisse, chez M. Hector Julien, représentant de commerce, 11, rue du Petit St-Jean à Lausanne (Vaud) affranchir.

Dépôt pour le canton de Neuchâtel, chez M. DESSOULAVY, épiciers-droguistes, faubourg à Neuchâtel.

Chez le même, on trouve le **Mastic Lhomme-Lefort** pour greffer à froid et cicatrifier les plaies et écorchures des arbres.

ESPRIT COURONNÉ

DU DOCTEUR L. BÉRINGUIER.

(QUINTESSANCE D'EAU DE COLOGNE).

Un flacon original, fr. 1.75 cent.



Cet esprit est d'une qualité extrêmement fine et délicieuse; c'est non-seulement une eau de senteur admirable et une eau cosmétique précieuse, mais en même temps un moyen médicamenteux excellent qui rafraîchit et corrobore les esprits vitaux.

HUILE DE RACINES D'HERBES

DU D^r LÉOPOLD BÉRINGUIER.

Flacon suffisant à un long usage (fr. 1.25 cent).



Cette huile, composée des meilleurs ingrédients végétaux, conserve, régénère, embellit et la barbe et les cheveux et empêche la formation si désagréable des écailles et des dardes.

MIXTION VÉGÉTALE BRÉVETÉE

Teinture par excellence du D^r Beringuier nécessaire complet à fr. 1.25 c.



Pour teindre instantanément en toutes nuances les cheveux, et la barbe sans tacher la peau et sans odeur; cette teinture est supérieure à toutes celles employées jusqu'à ce jour.

Ces cosmétiques se vendent aux prix originaux véritables.

A NEUCHÂTEL, uniquement chez M. Charles Lichtenhahn.

Savon à détacher et à dégraisser.

Ce savon dégraisse non seulement toute espèce d'étoffes, mais il en ôte les taches les plus opiniâtres et les préserve de tout insecte.

Il a aussi la propriété de faire disparaître les maladies de la peau et de guérir les engelures.

Si on l'emploie pour le lavage des meubles, armoires, planchers ou appartements, il détruit complètement les punaises, les puces, etc., qui peuvent s'y trouver.

Seul dépôt à Neuchâtel, chez M. CH. LICHTENHAHN.

RHUMATISMES — GOUTTE.

L'Onate chimique anti-rhumatismale du D^r Pattison, soulage instantanément et guérit radicalement la goutte, les rhumatismes de toute sorte, lombagos, irritations de poitrine, maux de gorge. En rouleaux à 1 fr. et à 60 c. chez M. Wollichard rue de Flandres, 2 et Grandpierre rue du Seyon.

Chez **M. MULLER** régleur et cartonier rue du Neubourg 19, colle liquide très-forte, par flacons ou au détail, préparée sans acide. Le même achète les flacons à colle vides.

ON DEMANDE A ACHETER.

55. On demande à acheter une maison à Neuchâtel; on la paierait comptant, si on le désire. S'adr. au bureau de cette feuille.

A LOUER

56. L'on offre à une personne honnête et tranquille, pour le 1^{er} février, une chambre meublée et se chauffant; l'on recevrait encore quelques pensionnaires. S'adr. rue St-Maurice 11, pension alimentaire.

Le Conseil administratif de la commune de Cortaillod, informe les communiens de cette localité, tant internes qu'externes que, conformément au règlement, il procédera à la remise des deux vignes moitresses des enfants de Ami-Aimé Pochon, en son vivant tonnelier à Grandson, lundi prochain 27 janvier courant, à 7 heures du soir, dans la salle des séances de commune, où les amateurs sont invités à se rencontrer.

Cortaillod, le 23 janvier 1868.

Au nom du Conseil administratif,
Le Secrétaire, L. MENTHA.

58. A louer, de suite, pour un monsieur une belle chambre bien éclairée, chez M. Jean Hofstetter, n° 26, maison de la grande brasserie Vuille.

59. On offre à louer, pour St-Jean 1868, un appartement situé au Faubourg, vis-à-vis le palais Rougemont, composé de cinq chambres, cuisine, chambre de domestique, chambre à serrer, galetas, cave et bouteiller; de plus une petite terrasse appartient au logement. S'adr. à Louis Reuter, au Faubourg.

60. A louer, de suite ou pour St-Georges, le second étage de la maison Vuithier, à côté de la poste, et pour St-Jean, le 3^{me} étage de la même maison.

61. A louer, de suite, une chambre meublée. Evole n° 9.

62. A louer, pour St-Jean, un magasin situé dans l'une des rues les plus commerçantes de la ville. S'adr. rue de l'Ancien hôtel-de-ville, n° 7.

63. A louer, pour la St-Jean, deux appartements ayant chacun deux chambres et un cabinet, galetas, chambre à serrer et un caveau; un à la vue du lac et l'autre dans la rue St-Maurice. S'adr. à Louis Reuter, au Faubourg.

64. A louer, de suite, deux chambres mansardées, meublées et chauffables. S'adr. rue des Moulins, 45.

65. A louer, pour la St-Georges ou plus tôt si on le désire, un logement de 4 chambres avec dépendances, remis complètement à neuf, agréablement situé et en grande partie au soleil levant; de plus, pour la St-Jean, un logement de 5 pièces, galerie et toutes les dépendances. S'adr. faubourg de l'Hôpital, n° 40, au 2^{me} étage.

Forge à louer.

La Commune de Boudevilliers voulant remettre à bail la forge de cette localité, pour Saint-Georges, 23 avril 1868, invite les amateurs à s'adresser au président du Conseil administratif, le citoyen Gustave Guyot, qui est chargé de donner connaissance des conditions et de faire voir l'établissement.

Les pièces à l'appui de la demande et certificats devront être remis au dit Gustave Guyot, d'ici au 17 février 1868, jour fixé pour la remise de la forge, à une heure après-midi, dans la salle de commune de Boudevilliers.

Le Secrétaire du Conseil administratif,
Charles-D. PERREGAUX.

67. On offre à louer une chambre meublée, à la rue de l'Industrie, 7, au 3^{me} étage.

68. Pour le 1^{er} février prochain, un atelier de menuisier ou ébéniste, situé au soleil levant; plus un local pour le mois d'avril, pouvant servir d'atelier ou d'entrepôt et que l'on pourrait distribuer à volonté. S'adr. à Louis Delay, entrepreneur, Ecluse, 24.

69. A louer, de suite, une belle chambre meublée avec cheminée et fourneau, indépendante, pour un jeune homme de bureau. S'adr. au 5^{me} étage rue de l'Hôpital, 14.

70. A louer, à un ou une célibataire, deux chambres contiguës ayant vue sur le lac, non meublées, avec fourneau et cheminée. S'adr. à Ch. Colomb, notaire, à Neuchâtel.

71. De suite, une jolie chambre meublée, pour un ou deux messieurs. S'adr. au bureau d'avis.

72. A louer, de suite, une jolie chambre meublée ou non, se chauffant. S'adr. au bureau d'avis.

73. On offre à louer, pour cas imprévu, et pour St-Jean, un logement composé de 5 chambres, 2 mansardes, cuisine et toutes les dépendances nécessaires. S'adr. ruelle Dupeyron, 1.

74. De suite, dans une situation très-agréable, au centre du village de Corcelles, un logement chaud et en bon état, composé d'une grande chambre et d'un cabinet, cuisine, chambre à serrer et petit caveau. S'adr. à M. Marthe, à Cormondrèche.

75. A louer de suite, pour messieurs, une belle chambre meublée se chauffant. S'adr. rue du Seyon n° 2.

76. On offre à louer, pour le 1^{er} mars ou 23 avril, un petit magasin. S'adr. aux Terreaux, n° 5, premier étage.

77. Pour cas imprévu, à louer à un ménage peu nombreux, un logement situé au 1^{er} étage, au soleil levant, composé d'une chambre, cuisine, petit cabinet, galetas, etc. S'adr. rue St-Honoré n° 14.

78. A remettre, pour de suite, un logement au soleil levant, situé à St-Jean 5, pour des personnes tranquilles. S'adr. à Jean Rosalaz.

79. A louer, une chambre garnie, pour un ou deux messieurs, et une chambre non meublée. Rue du Château 4, au troisième.

80. A louer, pour St-Jean, à des personnes soigneuses, un appartement propre et bien exposé, composé de 4 pièces, cuisine et dépendances. S'adr. Evole n° 6, au second.

81. A louer, une chambre non meublée, se chauffant. S'adr. aux Parcs, Immobilière n° 6.

82. De suite ou pour St-George, à des personnes soigneuses, un appartement au centre de la ville, composé de 4 chambres et les dépendances nécessaires. S'adr. au bur. d'avis.

83. On offre à louer un jardin avec arbres fruitiers, près de la ville, pour jardinier. S'adresser au bureau d'avis.

DEMANDES A LOUER.

84. Pour la St Jean prochaine, M. Charles-Humbert Jacot, agent d'affaires, rue du Coq d'Inde, 3, demande pour lui un logement situé dans l'intérieur de la ville, à un premier ou un second étage, composé de 3 ou 4 chambres et dépendances.

85. On demande à louer, un logement de deux chambres, un cabinet, cuisine et dépendances, à un premier ou un second étage, si possible au centre de la ville, pour deux personnes sans enfants. Le bureau de cette feuille indiquera.

86. Une famille tranquille, sans enfants, désire trouver deux chambres meublées avec l'usage d'une cuisine, dans une maison située si possible dans un jardin ou verger, ayant la vue du lac (de préférence au 1^{er} étage), près de la ville. S'adr. au bureau du journal.

OFFRES DE SERVICES.

87. Une fille de 22 ans, qui a de bonnes recommandations et qui sait faire un ménage ordinaire, cherche à se placer de suite en qualité de servante ou de fille de chambre. S'adr. au bureau d'avis.

88. Un domestique bernois âgé de 35 ans, porteur de certificats et parlant le français, cherche une place de cocher ou de domestique de campagne; il connaît les soins à donner aux chevaux, au bétail, et les travaux agricoles. S'adr. à M. Walter, hôtel du Poisson, à Neuchâtel.

89. Demande de place. Pour une jeune fille de 15 ans, d'un extérieur agréable, on cherche une place d'apprentie dans un magasin de modiste ou auprès d'une bonne maîtresse tailleur. S'informer au bureau du journal.

90. Une jeune fille d'Allemagne, parlant un peu le français, cherche une place pour aider dans le ménage ou soigner des enfants. Elle est bien recommandée. S'adr. n° 16 rue du Coq d'Inde.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

91. Une personne de 28 à 30 ans, parlant correctement le français, sachant soigner des enfants et coudre, trouverait une place comme bonne à l'étranger. Voyage payé. S'adr. au bureau d'avis.

92. On demande, pour le 1^{er} mars prochain, une bonne femme de chambre, parlant français et munie de bonnes recommandations. S'adr. à l'hôtel Bellevue.

93. On demande, pour tout de suite, une bonne cuisinière de la Suisse française, bien recommandable. S'adr. à Elise Barbezat, rue du Château, n° 5.

94. On demande une jeune personne de toute moralité, parlant le français, qui connaisse très bien les ouvrages à l'aiguille, pour faire le service de seconde fille dans une maison du Val-de-Travers. S'adr. au bureau d'avis.

95. On demande pour le 1^{er} février, une cuisinière de toute confiance pour remplacer une fille qui part pour l'étranger. S'adr. au bureau d'avis.

96. Une domestique recommandable, et sachant faire un bon ordinaire, trouverait à se placer de suite. S'adr. au bureau d'avis.

97. On demande pour entrer de suite une domestique vaudoise ou fribourgeoise, pour faire les divers ouvrages de la maison et travailler à la cuisine. Elle doit être munie de bons certificats. S'adr. au bur. de cette feuille.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

La personne qui, par mégarde, a pris un parapluie de soie brune, déposé dans l'abattoir de l'Ecluse, lundi passé 20 courant, est invitée à le renvoyer à son propriétaire, George Speiser, terrinier, aux Terreaux.

ATTENTION.

Le citoyen Justin Breguet, à Coffrane, promet une bonne récompense à la personne qui pourra lui donner des indices de nature à faire découvrir l'auteur du vol de divers comestibles en assez grande quantité, commis avec effraction à son préjudice, dans la nuit du mercredi au jeudi, 22 au 23 janvier 1868.

100. Perdu en route, entre Marin et Champion, un rouleau de fer d'une machine pour courber les cercles en fer. Contre reconnaissance à rendre chez J. Anker, maréchal, à Anet.

101. Une domestique a oublié vendredi 17 janvier au soir, une seille à lessive près de la fontaine en face l'hôtel du Vaisseau. La personne qui en a pris soin est priée d'en avvertir M. Junger, à la pension ouvrière.

102. Il a disparu de Colombier, vendredi 17 courant, un chien-dogue répondant au nom de « Barry », manteau noir, oreilles coupées, Les personnes qui pourraient en donner des indices, sont priées d'en aviser Franc. Petit-pierre, à Colombier, ou H. Amez-Droz, à Dombresson.

103. On a perdu jeudi soir, depuis l'Ecluse à la gare en passant par la route des Berclès, ou à la gare même, un châne noir, carré long; le rapporter contre récompense chez M. Wittwer, Ecluse 35.

AVIS DIVERS

Emile Besson prévient le public qu'il n'a plus aucune relation d'affaires avec M. L. Gauthier graveur, leur association étant terminée depuis quelque temps déjà, et d'un commun accord. Le même informe les personnes auxquelles il pourrait devoir, de bien vouloir s'adresser à lui, d'ici au 30 courant.

N'étant plus associé avec M. Besson, j'ai l'honneur d'informer le public et principalement nos pratiques que j'ai repris pour mon compte seul la suite de l'atelier de gravure et guilloché, et ferai toujours tout mon possible pour mériter la confiance que je sollicite.
Léon GAUTHIER.

COURS

SUR LES

MONUMENTS EGYPTIENS

dans la salle de chant du Gymnase.

Onzième leçon.

Lundi 27 janvier, à 5 heures.

CHRONOLOGIE

Cartes d'entrée à 1 fr. pour les personnes qui ne suivent pas tout le cours, chez le concierge du gymnase.

CONFÉRENCES PUBLIQUES POUR HOMMES.
ORATOIRE DES BERCELES

Lundi 27 janvier 1867, à 8 h. du soir.

LA FOUDBRE

par M. le professeur VIELTE.

Les communiens d'Arcuse sont prévenus que l'assemblée générale aura lieu dans le local accoutumé de ses séances, le lundi 3 février prochain, à 10 heures du matin.

Au nom du Conseil administratif,
Le Secrétaire H. SEILER.

109 Un jeune Bernois, très-recommandable sous tous les rapports, ayant fréquenté de bonnes écoles, cherche un emploi dans un bureau, afin de se perfectionner dans la langue française. Ses parents pourraient, en échange, offrir les mêmes avantages à un jeune homme qui voudrait apprendre l'allemand. M. Morgenthaler, chef d'institution à Neuveville, est chargé de fournir de plus amples renseignements.

A la pension ouvrière rue St-Honoré, plusieurs personnes trouveraient de suite logis et pension.

Une famille respectable de St-Gall offre de prendre en pension quelques jeunes demoiselles qui désirent apprendre la langue allemande ou profiter des études supérieures de cette ville. Les parents peuvent être assurés que leurs enfants trouveraient une vie de famille et une direction consciencieuse et chrétienne. Mad. L. Monnet à Cortaillod et Mad. Mange, pension Genton, à Clarens, auront la bonté de donner de plus amples renseignements; ou s'adresser directement à Mlle Rosalie Meyer, à St-Gall.

Section française du Grutli.

Assemblée générale, mardi 28 janvier à 8 h. du soir.

ORDRE DU JOUR:

- 1° Rapports du Comité et de la commission de vérification des comptes.
- 2° Renouvellement du Comité.
- 3° Nomination de la commission de vérification des comptes.
- 4° Propositions individuelles.

LE COMITÉ.

Avis important.

Leçons d'anglais, par un ministre de l'Eglise anglicane, membre de l'université d'Oxford. — Prix des leçons, fr. 2.

S'adresser au révérend E.-J. Chapman, rue du Môle, 3, chez M. le docteur Vouga.

A. BUCHHOLZ prévient qu'il a établi son domicile au faubourg de l'Hôpital, 28, au rez-de-chaussée, et se recommande pour donner des leçons de piano, de violon, de chant et d'allemand.

115. Le citoyen Fritz Clerc, tailleur de pierre, est prévenu qu'il doit réclamer d'ici au 31 courant, ses effets qu'il a laissés chez M. Héritier, au restaurant de l'Ecluse. Passé ce terme, on en disposera.

Les personnes qui prennent en lecture des livres au dépôt de la bibliothèque du dimanche, tenue par M. Knapp, rue du Château, sont prévenues que ce dernier vient de transférer son domicile rue du Temple-neuf, n° 15, et que c'est là qu'elles devront s'adresser dorénavant.

PIERRE WEBER, luthier en ville, avec le concours de M. Schill, premier luthier, se charge de toute sorte de réparations des instruments à corde, et de mettre le crin aux archets, à un prix raisonnable. Il achète et vend aussi les instruments d'occasion. Domicile: ruelle des Halles, n° 4.

Changement de domicile.

Pierre CHAUSSE, ferblantier, a l'honneur d'annoncer à ses pratiques et au public que son magasin ci-devant rue des Poteaux n° 3, a été transféré rue des Moulins n° 54. Il profite de cette circonstance pour se recommander aux personnes qui voudront bien lui accorder leur pratique pour tous les ouvrages concernant sa partie. Son magasin est toujours bien assorti en ferblanterie et ustensiles de ménage en tout genre. On y trouvera toujours un bel assortiment de lampes à néoline. Ainsi que de la néoline à fr. 4 à 10 le litre. Comme par le passé il achète et échange les vieux métaux, cuivre, étain et plomb.

Traitement spécial

par correspondance

De toutes les maladies secrètes chez l'homme et la femme, blennorrhagie, syphilis, etc., de toutes les maladies de la peau, dartres de toutes espèces, verrues, boutons et taches.

Traitement des varices et des ulcères variqueux des jambes, d'après le système du docteur Lambossy.

Ecrire franco au Dr Coullery, rue de la Serre, maison neuve de M. Müller, brasseur, Chaux-de-Fonds.

Consultations tous les jours de midi à 2 h.

Changement de domicile.

M. Ph. Traub, père, marchand-tailleur, annonce à ses anciennes pratiques et au public en général, que par suite de sa séparation d'avec son fils, il a transporté son domicile et magasin, rue du Seyon 14 et Rateau n° 1; il se recommande à la bienveillance du public pour ce qui concerne son état. Son assortiment est au complet.

Emprunt fédéral de 1867.

Les titres définitifs de la II^e série de cet emprunt peuvent être touchés dès à présent à la Caisse d'Etat fédérale contre restitution des titres provisoires. Le paiement du coupon n° 1, échéant le 31 courant, sera effectué dès cette date, par les Caisses y indiquées.

Berne, le 18 janvier 1868.

Caisse d'Etat fédérale.

MM. les membres de la Société fraternelle de Prévoyance, section de Neuchâtel, sont avisés que le comité s'est constitué comme suit pour l'année 1868:

Président, Ferdinand Gacon, Temple-neuf 30.

Vice-président, Henri Auberson, Parcs 17.

Secrétaire-Caissier Edouard Redard, Halles 1.

Secrétaire-adjoint Edouard Bovet, Hôpital 10.

Commissaire Louis Gédet à Fahys 5.

» Henri Zimmermann, Chaux-de-Fonds 5.

» Jules Delay, Concert 1.

» Jules Guillod, Faubourg 40.

» François-Lucien Perdrisat, faub. de la Maladière 14.

Le Caissier est visible à son domicile tous les jours, excepté le dimanche, de 1 à 2 heures du soir.

Paroisse de Neuchâtel.

La paroisse est informée que l'installation de M. le pasteur Robert aura lieu dimanche prochain, 26 courant, à l'issue du service du matin.

PENSION OUVRIÈRE

RUE ST-HONORÉ, 7.

Entrée côté du Gymnasé. Tous les jours de 11 à midi, de la bonne soupe, à 15 cent. le demi pot.

Alle Tage, von 11-12 Uhr, gute Suppe, zu 15 cent. die halbe Maß.

AVIS

La place de messenger postal chargé du transport des dépêches et objets de messagerie etc., entre le bureau des postes à Corcelles, la gare et réciproquement, est mise au concours avec un traitement annuel de fr. 184. Les personnes disposées à se charger de cet emploi, sont invitées à adresser leur demande, jusqu'au 31 courant à la

Direction du IV^e arrondissement postal.

Neuchâtel, le 20 janvier 1868.

On peut s'inscrire dès maintenant chez l'inspecteur des forêts de la commune pour les demi-toises de hêtre et de jeune chêne à répartir au sort entre les communiens.

Le paiement sera réclamé à domicile après le 1^{er} mars, jour du tirage.

M. Emile Ganter, précédemment recenseur municipal, informe MM. les maîtres d'état et toutes les personnes que cela peut intéresser, qu'il se charge dès maintenant de toute espèce de correspondance, dressement de comptes, tenue de livres, copies de tous genres, cartes de visite, etc., etc.

Il donnera aussi des leçons d'écriture chez lui ou à domicile. Adresser les demandes Grand'rue, 1, 4^e étage, porte à gauche, où un spécimen de calligraphie est à la disposition des personnes qui voudront en prendre connaissance.

Langue anglaise.

Conversation et correspondance,

enseignée d'après une méthode pratique et rationnelle, par un américain. S'adr. au professeur rue de l'Hôpital, 15, au 3^e, de midi à 2 heures.

129. La place de sage-femme à Colombier étant vacante, les personnes qui seraient disposées à la remplir, devront s'adresser d'ici à la fin du mois courant à M. Eugène Morel, secrétaire, ou au président du Conseil administratif de Colombier, en présentant les attestations nécessaires.

Changement de domicile.

Louis Duvillard prévient les personnes qui voudront bien l'occuper, soit pour citer aux ensevelissements ou soigner les malades, que son domicile est actuellement Grand'rue n° 2.

Louise Duvillard blanchisseuse, venant de s'établir, se recommande à toutes les personnes qui voudront bien l'occuper; elle s'efforcera par la bienfaisance et l'exactitude de son travail, de mériter la confiance qu'elle sollicite. Grand'rue n° 2.

132. On demande un apprenti jardinier. S'adr. faubourg du Crêt, 16.

Les amis et connaissances de M. Henri VUTHIER, boucher à St-Blaise, qui auraient été involontairement oubliés dans la distribution des lettres de faire-part, sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu lundi 27 courant, à 2 heures de l'après-midi. — Domicile mortuaire, près la gare, à St-Blaise.

ETAT CIVIL DE NEUCHÂTEL.

PROMESSES DE MARIAGE.

Jean-Jacob Kayser, vigneron, bernois, et Maria Fuhrer, cuisinière; domiciliés à Hauterive.

Aurèle-Auguste Gropierre-Tochenet, chaudronnier, de la Sagne, et Marie-Eugénie Renaud, modiste; domiciliés à Neuchâtel.

Henri-Alexandre Walker, vigneron, bernois, dom. à Cortaillod, et Rosalie Roessler, cuisinière, dom. à Serrières.

Louis-Auguste Prélaz, propriétaire, vaudois, dom. à Rolle, et Cécile-Elisabeth Colin, dom. à Neuchâtel.

Louis-Edouard Fomachon, négociant, domicilié à Puebla (Mexique), et Cécile-Elisa Schlessler, dom. à Paris.

NAISSANCES.

12 janvier. Julie, à Johannes Luthi et à Julie née Hämmerli, bernois.

14. Edmond-Ernest, à Auguste Clemmer et à Sophie-Caroline née Thévenon, de la Chaux-du-Milieu.

15. Charles, à Johannes-Ulrich Badetscher et à Véréna née Widmer, bernois.

15. Christian-Ernest, à Christian Treier et à Aline née Gauchat, argovien.

18. Charles-Frédéric, à Frédéric Kraft et à Francisca née Mœsch, de la Hesse électorale.

18. Marguerite-Hélène, à Pierre-Henri Guyot et à Caroline née Schweizer, de Boudevilliers.

19. Albert, à Christian Kehr et à Anna-Maria née Weber, bernois.

19. Edouard, aux mêmes.

23. Georges-André, à Louis Bovet et à Sophie-Aline née Guyenet, de Neuchâtel.

DÉCÈS.

18 janvier. Marie-Barbe née Bart, 88 ans, 3 mois, 22 jours, veuve de Samuel Monnier, bernois.

22. Daniel Racine, 64 ans, 3 mois, 27 jours, charretier, époux de Henriette née Borel, bernois.

23. Frédéric Evard, 32 ans, secrétaire de préfecture, époux de Rosette née Heer, de Chézard et Saint-Martin.

Nouvelles.

Grande-Bretagne. — Suivant des nouvelles du cap de Bonne-Espérance, en date du 19 décembre, quatre passagers qui ont fait partie de l'expédition envoyée à la recherche du Dr Livingstone déclarent qu'il n'a pas été assassiné. Ils ont vu des indigènes qui ont porté le bagage de Livingstone, pendant cinq journées de route, au-delà de Marenza. Ces indigènes ont abandonné Livingstone, parce qu'ils avaient peur d'être tués. Livingstone aura pris probablement une autre route.

France. — La pluie qui est enfin arrivée en Algérie depuis quelques jours, réjouit les colons et relève leur courage abattu, dit l'Echo d'Oran; par contre, le froid qu'elle produit, fait de nombreuses victimes parmi les Arabes, qui manquent littéralement de tout.

Bristol, 23 janvier. — Dans un banquet donné aux ministres par le parti conservateur, sir John Pakington, premier lord de l'amirauté, a dit que c'était pour l'Angleterre une impérieuse nécessité de maintenir sa défense et ses ressources nationales par une administration sage et économe, surtout en considérant les changements qui se sont opérés dans l'art de la guerre et spécialement

dans la marine. L'Angleterre doit se tenir sur le même pied que les autres nations.

Lord Stanley, répondant à un autre toast, a dit qu'il considère le féniénisme comme un mal passager. « Jamais, a dit lord Stanley, les Anglais n'ont été plus désireux de gagner la bonne volonté de l'Irlande, mais ils ne permettront jamais un démembrement de l'empire britannique. »

Russie. — En Pologne, la famine est encore plus grande que dans la Prusse orientale. Accablés d'impôts, les malheureux Polonais voient leur terre devenir de plus en plus infertile. Cette année, la kopa de froment (60 gerbes), qui rendait habituellement de 24 à 32 garniees, n'en a fourni que 3 à 6. Une situation intolérable est ainsi faite aux plus riches, dans un pays où l'on n'avait jamais appris qu'un homme fût mort de faim.

NEUCHÂTEL. — La Société d'agriculture neuchâteloise s'est réunie jeudi 16 cour. à l'hôtel-de-ville. Après la lecture du rapport de son président, M. de Buren, sur les travaux de l'année, deux questions ont été traitées et renvoyées au comité, celle des engrais, (vidanges de Neuchâtel-Ville) et celle de la fabrication de vins mousseux de Neuchâtel pour faire concurrence aux vins de Champagne. L'assemblée s'est ensuite occupée de la question du dessèchement des marais relativement à la mieux-value que devront payer les propriétaires, mais n'a pas pris de décision; un rapport de la société sera soumis à la commission du grand-conseil. Enfin, l'assemblée a renvoyé au comité avec recommandation une proposition de M. Pernod, tendant à nommer dans chaque district une commission agricole avec un membre du comité à sa tête, et une seconde de M. Kiehl, qui voudrait voir améliorer notre race de chèvres.

— La semaine dernière, un voleur s'est introduit avec effraction dans une chambre haute de M. Eppe, boucher à la Chaux-de-Fonds, et y a volé des effets et de l'argent pour une valeur totale de fr. 300 environ. Jusqu'ici, le coupable n'a pas encore été découvert.

— L'ouragan de samedi à dimanche a sévi particulièrement sur le village de Rochefort, le hameau des Grattes et la Tourne. Tous les toits ont souffert, quelques-uns ont été presque complètement découverts: les tuiles emportées, volaient dans les airs. Plusieurs cheminées ont été renversées et les couvertures en pierre projetées à des distances considérables.

Le même ouragan a causé de grands dégâts à Berne: des cheminées démolies, des toiles innombrables enlevées, des toits de verre brisés, des vitres, des volets cassés. On ne pouvait pas trouver assez d'ouvriers pour couvrir provisoirement, dans la journée du 19, toutes les ouvertures par lesquelles la pluie inondait l'intérieur des maisons.

— Ce matin, à cinq heures et demie, la cloche d'alarme annonçait aux habitants de la ville qu'un incendie était signalé au dehors. Nous apprenons que ce sinistre a eu lieu au village de Fenis, près de Cerlier, où six maisons ont été consumées. La pompe de Neuchâtel est partie, mais elle a été contredamnée en route.

Dons reçus au bureau de cette feuille pour les incendiés de Fenis.

De M. R. fr. 5. — Un anonyme de la ville, fr. 5. — Mme DP. P. fr. 25. — Total à ce jour fr. 39.

Le bureau de cette feuille a également reçu:

De M. R., pour les victimes de la disette en Algérie, fr. 10.

De M. R., pour celles de la Prusse orientale, fr. 10.

ETAT DU BÉTAIL

abattu aux abattoirs de Serrières du 13 au 19 janvier.

NOMS	Boeufs.	Vaches.	Veaux.	Moutons.
Vuthier, Auguste . . .	6	—	10	8
Breithaupt, Charles . . .	2	—	6	3
Béguin, Fritz . . .	4	—	10	4
Ermel, veuve . . .	3	—	5	4
Bader, Martin . . .	1	—	2	1
Schœck, Fritz . . .	—	—	6	5
Nofayer, Léopold . . .	—	1	2	—
Gerster, Jean . . .	—	—	5	1
Meyer, Fritz . . .	—	—	3	—
Valter, Jacob . . .	—	—	1	—
Kenizer, Samuel . . .	—	—	3	1